



CHAMPIONNAT DE FRANCE

Para football adapté

Sport Adapte Jeunes



Du 27 au 29 juin 2023 Marguerittes GARD (30)

CONTACT :
Comité départemental de
sport adapté du Gard
04.66.23.49.36
sportadaptegard@gmail.com



Mot d'accueil président de la ligue sport adapté d'Occitanie	4
Mot d'accueil de la Présidente du Conseil Départemental du Gard.....	5
Mot d'accueil de la Mairie de Marguerittes.....	7
Bienvenue dans le Gard.....	8
Bienvenue à Marguerittes.....	9
Venir à Marguerittes	10
Le comité d'Organisation Local	11
Programme prévisionnel	12
Informations générales	13
Accueil des délégations	13
Restauration	14
Hébergements.....	14
Équipe médicale	14
Transport.....	14
Précisions techniques.....	15
Modalités d'inscription.....	15
Désistement	16
Réunion Technique.....	16
Échauffement et compétition	17
Équipements sportifs.....	17
Catégories d'âges	17
Epreuves ouvertes.....	17
FICHE ENGAGEMENT –16 ans.....	19
FICHE ENGAGEMENT -21 ans	20
FICHE ENGAGEMENT Challenge jeune footballeur	21
Demande de dérogation par équipe	22
Autorisation médicale	23
Fiche récapitulative	24
Hébergements.....	25

Mot d'accueil Président du COL

Le temps de ces 2 jours, vous êtes à l'honneur, vous « les jeunes » qui êtes les principaux acteurs de ce championnat de France Para Football Adapté qui se déroulera sur la belle commune de Marguerite dans le GARD.

Merci à tous les acteurs qui ont permis son organisation et la réalisation d'un événement de cette ampleur. Les différents partenaires avec qui nous avons pu élaborer ce beau projet sportif.

La réussite de ce moment sportif et festif, nous la devons d'abord au travail et l'énergie du personnel et des élus du Comité Départemental du Gard ; mais également des bénévoles qui préparent cette grande fête depuis plusieurs mois.

Je vous admire les sportifs parce que vous êtes des dignes représentants d'un sport, d'une famille : le FOOTBALL. Ce que vous faites, ce que vous accomplissez en équipe avec vos entraîneurs et accompagnateurs, c'est impressionnant.

Vous méritez toute ma considération.

Bonne compétition à toutes et à tous.



REBOUX Vincent

Président du COL

Mot d'accueil Président de la Ligue Sport Adapté d'Occitanie



Tout d'abord, je souhaiterais vous remercier pour votre participation à cette rencontre de "Jeunes" et adresser tous mes compliments pour l'implication de tous les acteurs qui vont permettre d'apprécier d'agréables moments de compétition mais surtout d'échanges, de convivialité et de partage.

La ligue Occitanie est fière de vous accueillir, grâce à la vivacité de son Comité départemental du Gard, pour ce championnat de France dédié aux jeunes.

Je vous souhaite de prendre un plaisir immense sur le terrain même dans une confrontation sportive. Mais surtout quel que soit le résultat respecter l'adversaire.

L'engagement de tous en respectant les autres sera valorisant pour les bénévoles, les professionnels et les éducateurs qui vous accompagnent.

Merci également à tous les acteurs, notamment celles et ceux qui agissent dans l'ombre, pour votre implication sans faille au service de nos jeunes sportives et sportifs.

Je suis impatient de vous rencontrer !!!!!!!

Permettez-moi de terminer ces propos par une citation de Platon

“Avec une bonne volonté, on peut arriver à de beaux résultats”.



Charles NIETO
Président de la Ligue Sport Adapté Occitanie

Mot d'accueil de la Présidente du Conseil Départemental du Gard



Menant une politique volontariste et ambitieuse en matière de sport handicap, le Conseil Département du Gard apporte chaque année un soutien important au Comité Départemental Sport Adapté dans son fonctionnement et ses actions. Il est un partenaire incontournable et acteur fort de la dynamique insufflée sur le territoire du Gard, mais également au-delà.

Le Comité départemental sport adapté, fort de son expérience, accueille les 27, 28 et 29 juin le prochain Championnat de France Para Football Sport Adapté jeunes à Marguerittes.

Initialement programmé les années précédentes, ce Championnat a été reporté en raison de la crise sanitaire.

Cette compétition d'envergure nationale devrait rassembler près de 250 sportifs, une centaine d'accompagnants et de bénévoles ainsi que 16 arbitres officiels. Ainsi 15 à 18 équipes mixtes sont attendues pour des matches de foot à 7 pour les moins de 21 ans et de foot à 5 pour les moins de 16 ans. Il sera l'occasion de belles confrontations sportives mais également synonyme de moments de convivialité.

Le Conseil Département se félicite d'être partenaire de cet événement. C'est au nom de l'Assemblée Départementale dans son ensemble que nous adressons tous nos vœux de réussite à cette belle manifestation.





Françoise LAURENT-PERRIGOT

Présidente du Conseil départemental du Gard

Vincent BOUGET

Conseiller Départemental du Gard

Délégué aux sports

Mot d'accueil de la Mairie de Marguerittes



La commune de Marguerittes souhaite la bienvenue et un très bon séjour à tous les jeunes sportifs qui, tout au long de trois journées, vont s'affronter et surtout se rencontrer à l'occasion de ce championnat de France, à leurs éducateurs et accompagnants, à leurs supporters et à leurs proches.

Par l'organisation de cet événement sportif, la commune de Marguerittes est heureuse de se positionner avec force aux côtés de la région Occitanie et du Conseil départemental du Gard qui mènent de longue date une politique ambitieuse, dynamique et offensive pour développer le sport pour tous.

Le cadre du parc de Praden, lieu dédié à la jeunesse, aux familles, aux loisirs et aux sports, sera à n'en pas douter le cadre idéal de cette compétition nationale, entre chaleur et ombrage, qui s'inscrit dans la volonté locale de s'inscrire dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 avec un projet labellisé « terre de Jeux » pour faire de cet espace un grand site de pratique multi-sports pour l'ensemble du territoire.

Mais pour l'heure, place aux futurs talents, aux jeunes footballeuses et footballeurs, place à la compétition.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'apprécier son séjour dans notre commune et de prendre beaucoup de plaisir à Marguerittes.

Et que les meilleurs gagnent.



Audrey RANC

Rémi NICOLAS

Adjointe aux Sports

Maire de Marguerittes

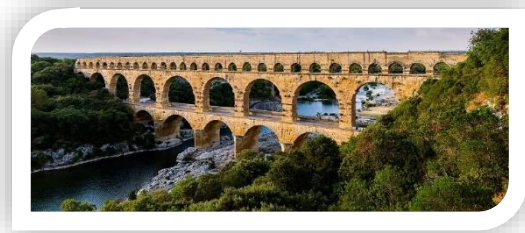
Bienvenue dans le Gard

Le Gard est multiple. Languedocien, provençal et méditerranéen, il est en même temps accroché au Massif central. Cette diversité se raconte dans la variété des paysages. De l'observatoire de l'Aigoual au phare de l'Espiguette, montagne, garrigue et plaine littorale font du territoire une mosaïque éclairée d'une lumière nette par le soleil du Sud.



Quelques repères attirent le regard : le châtaignier et le mûrier dans les Cévennes, l'olivier et la vigne dans les garrigues et en plaine. **Le Cirque de Navacelles, le Pont du Gard et les gorges du Gardon, la Camargue : 3 Grands sites de France**, 3 visages qui résument l'extraordinaire variété paysagère du Gard. De la montagne à la mer en passant par la garrigue, vous serez subjugués par tant de beauté.

Découvrez les Causses et les Cévennes, inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2011.



Le Pont du Gard, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1985, est le monument antique le plus visité de France. Labellisé Grand Site de France avec un périmètre de 165 hectares, c'est un espace naturel sensible composé de paysages méditerranéens intimement liés au Pont.

Au cœur d'un univers minéral unique aux portes des gorges du Gardon, le site présente des ambiances caractéristiques, différentes pour chaque rive du Gardon (garrigue, falaises et grottes, forêts de chênes verts, parcelles agricoles).

Le dernier label en date du Gard salue toutes les facettes de **la Camargue gardoise**. Les marais et les roselières mais aussi les sansouïres (terres inondables et salées), les étangs et les dunes : toutes les subtilités de ce milieu unique sont représentées. Sur place, la féerie et le mystère seront vos compagnons de visite.



Il y a mille façons d'explorer le pays des flamants roses et de la salicorne, mais vous vous régalez à coup sûr avec ces merveilles que sont la solitaire Tour Carbonnière, les remparts médiévaux d'Aigues-Mortes sur les marais salants ou la plage sans fin de l'Espiguette. Pour une vision d'ensemble et pédagogique sur la réserve naturelle régionale, vous ne passerez pas à côté du Centre de découverte du Scamandre.

<http://www.tourismegard.com>

Bienvenue à Marguerittes

Marguerittes est une commune française située dans l'est du département du Gard, en région Occitanie. Exposée à un climat méditerranéen, elle est drainée par le Vieux Vistre, le Canabou et par un autre cours d'eau.

Incluse dans les gorges du Gardon, la commune possède un patrimoine naturel remarquable :

- un site Natura 2000,
- un espace protégé (les « Costières de Nîmes »)
- deux zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.



Marguerittes est une commune urbaine qui compte 8 564 habitants en 2020, après avoir connu une forte hausse de la population depuis 1962. Elle est dans l'agglomération de Nîmes et fait partie de l'aire d'attraction de Nîmes. Ses habitants sont appelés les Marguerittois ou Marguerittoises.

Le patrimoine architectural de la commune comprend deux immeubles protégés au titre des monuments historiques : l'aqueduc de Nîmes, inscrit en 1999, et l'ancienne église paroissiale de Marguerittes, inscrite en 2015.

Venir à Marguerittes



Site de compétition
Complexe de Praden - 30320 Marguerittes

En voiture

Par l'A9 sortie 24 Nîmes-Est
5 min site de compétition



En train/TGV

Gare TGV de Nîmes Pont du Gard
12 km, 15 min du site de compétition

Nîmes Centre
9 km, 16 minutes du site de compétition



Marguerittes est à :

50 km de Montpellier
125 km de Marseille
251 km de Lyon
296 km de Toulouse
712 km de Paris



Le comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Vincent REBOUX

Président de Comité Sport Adapté du GARD

FONCTION	CONTACT
Trésorière	MARTIN Nicole
Secrétaire général	GREGEOIS Patrice
Commission Coordination / Logistique	COPPOLA Céline
Commission Sportive	MOREL Philippe
Commission Médicale	VIALLAT Isabelle
Commission Restauration / Hébergement	DESAILLY Noémie
Commission Partenariats	VIALLAT Isabelle
Commission Communication	LAPEYRE Kévin
Commission Animation / Bénévolat	FERNANDEZ Gilles
Commission Développement Durable	CHANNAOUI Mathis

Cadre Technique National	Hervé DEWAELE hervé.dewaele@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	JOUCLAS Laurence laurence.jouclas@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale	Stéphane LAVERGNE lavergne.st@orange.fr



COL France Football

**Comité Départemental Sport Adapté du Gard
COPPOLA Céline**

Valmédica
221 Rue Claude Nicolas Ledoux
30900 Nîmes
04.66.23.49.36 ou 06.62.23.10.71
sportadaptegard@gmail.com

Programme prévisionnel

Mardi 27 juin 2023

14h00 18h00	Accueil des délégations : Complexe de Praden - 30320 Marguerittes
18h30	Cérémonie d'ouverture Stade de Foot - Complexe de Praden
19h30	Repas
20h00	Réunion des entraîneurs : Complexe de Praden

Mercredi 28 juin 2023

8h00	Echauffement
8h30	Epreuves : Complexe de Praden
12h00	Pause repas
13h30	Epreuves : Complexe de Praden
19h30	Repas de gala

Jeudi 29 juin 2023

8h30	Phases finales : Complexe de Praden
11h00	Remise des récompenses et cérémonie de clôture Distribution des piques niques
12h30	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [Mardi 23 mai 2023](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mardi 27 juin 2023 de 14h00 à 18h00
Complexe de Praden –
Chem. Bas de Marguerittes, 30320 Marguerittes

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication à la pratique du football sport adapté en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.



Restauration

La restauration aura lieu au :

Complexe de Praden – Chemin bas- 30320 Marguerittes

**En cas d'intempérie les repas seront pris à
la salle polyvalente rue Marcel Bonnafou à Marguerittes**

Les repas seront servis de **12h00 à 13h30 et de 19h30 à 20h30**.

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Le repas de Gala du mercredi soir : **de 20h00 à 22h00**

Les paniers repas du jeudi midi seront distribués : **A partir de 10h00**

Hébergements

Une liste d'hébergement est fournie en annexe de ce dossier.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs, ainsi que des cartes vitales et mutuelle.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement football sport adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « Informations sportives - Documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN

Modalités d'inscription

Le championnat de France football sport adapté jeune relève du règlement football sport adapté.

Peuvent participer au Championnat de France para football adapté SAJ, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022/2023 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.



Le référent technique du Championnat de France en charge de la partie informatique Stéphane Lavergne (lavergne.st@orange.fr) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **mardi 23 mai 2023**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mardi 23 mai 2023**.

Après cette date, seul le label fédéral de 20€ pourra être remboursé sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN football sport adapté – Stéphane Lavergne – et le Cadre Technique National de la discipline – Hervé DEWAELE - est programmée le :

Mardi 27 juin 2023 à 20h00
Au
Complexe de Praden – 30320 Marguerittes

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à Stéphane Lavergne (lavergne.st@orange.fr).

Échauffement et compétition

Les compétitions débuteront dès 8h30 précises (matin) et 13h30 (après-midi) sous réserve des conditions climatiques permettant la pratique du football (en fonction de la chaleur, le début de la compétition l'après-midi pourrait être décalé).

L'échauffement pourra se faire sur le stade avant les rencontres.

Des vestiaires et douches seront ouverts sur le site de compétition.

Équipements sportifs

Les matches du championnat de foot à 5 et du concours jeune footballeur(se) se dérouleront sur des terrains pelusés. Les dimensions des buts du foot à 5 sont 4.10m sur 1.80m.

Les matches du championnat de foot à 7 se dérouleront ou terrain pelusé ou synthétiques (attention crampons vissés interdits sur synthétique). Les dimensions des buts de foot à 7 sont de 6.00m sur 2.10m.

Les joueurs devront être munis obligatoirement de maillot, short, chaussettes, protège tibias et chaussures à crampons pour participer aux rencontres. Chaque équipe devra avoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes.

Catégories d'âges

Catégories	Moins de 12 ans	Moins de 16 ans	Moins de 21 ans
2022 - 2023	Nés en 2011 et après	Nés entre 2007 et 2010	Nés entre 2002 et 2006

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour le **football sport adapté**. Avec la présentation d'un certificat médical établi par un médecin du sport.

Ex : Catégorie moins de 16 ans : surclassement autorisé pour la catégorie supérieure uniquement pour les joueurs ayant 15 ans. CF Conditions dans règlement FFSA

Epreuves ouvertes

Epreuves	Catégories d'âges	classe
Foot à 5	Moins de 16 ans (mixte)	ABC -BCD
Foot à 7	Moins de 21 ans (mixte)	ABC -BCD
Concours jeune footballeur	<ul style="list-style-type: none"> Obligatoire pour les joueurs(se) moins de 16 ans inscrits dans le tournoi Ouvert aux joueurs de moins de 12 ans, et joueuses moins de 16 ans et moins de 21 ans, possibilité de s'inscrire uniquement au concours. 	ABC -BCD



FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **mardi 23 mai 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

sportadaptegard@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		...€
Formule 2 --Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	10€		...€
Repas du mardi soir 27 juin	15€		...€
Repas du mercredi midi 28 juin	10€		...€
Repas de gala du mercredi soir 28 juin	20€		...€
Panier repas du jeudi midi 29 juin	5€		...€
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL ...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CDSA30**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

OU VIREMENT MENTIONNANT DANS INTITULE LE N° DE L'ASSOCIATION

TITULAIRE : COL SPORT ADAPTE 30

IBAN : FR76 1027 8090 5700 0202 8590 110

BIC : CMCIFR2A



FICHE ENGAGEMENT FOOT A 5 -16 ans

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **mardi 23 mai 2023**

COL CF Football SAJ

Comité Départemental Sport Adapté du Gard

VALMEDICA 221 Rue Claude Nicolas Ledoux 30900 Nîmes

04.66.23.49.36 - sportadaptegard@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **football sport adapté**.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région



FICHE ENGAGEMENT FOOT A 7 -21 ans

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 23 mai 2023**

COL CF Football SAJ

Comité Départemental Sport Adapté du Gard

VALMEDICA 221 rue Claude Nicolas Ledoux

30900 Nîmes

04.66.23.49.36 - sportadaptegard@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **football sport adapté**.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région



NICHE ENGAGEMENT Challenge jeune footballeur

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 23 mai 2023**

COL CF Football SAJ

Comité Départemental Sport Adapté du Gard

VALMEDICA 221 Rue Claude Nicolas Ledoux 30900 Nîmes

04.66.23.49.36 - sportadaptegard@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Tél. :

Obligatoire pour les joueurs moins de 16 ans inscrits au championnat de para football adapté jeunes
Ouvert aux féminines et moins de 12 ans sans obligation de participation au championnat par équipe

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18
Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **football sport adapté**.

<u>Signature du Président :</u>
Visa du Département

<u>Signature du Président :</u>
Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline Stéphane Lavergne (lavergne.st@orange.fr).

Je soussigné(e) **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de **France Football SAJ 2020**, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires



Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France football SAJ à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France para foot adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL CF Football SAJ
Comité Départemental Sport Adapté du Gard
VALMEDICA 221 Rue Claude Nicolas Ledoux 30900 Nîmes 04.66.23.49.36
sportadaptegard@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 23 mai 2023 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Hébergements

Nom et coordonnées	Descriptif	Tarifs	Kilomètres de la compétition
IBIS BUDGET NIMES EST MARGUERITES 08 92 68 09 66	Situé à proximité de l'autoroute A9 et du site de la compétition, l'hôtel propose des chambres triple avec 3 lits Parking fermé.	A partir de 70€	3 km 6 minutes
HOTEL RESTAURANT L'HACIENDA 04 66 75 02 25	L'Hacienda se situe en pleine campagne, à quelques minutes seulement de Nîmes et de la sortie Nîmes Est de l'autoroute A9	A partir de 88 €	3,6 km 9 minutes
HOTEL IBIS BUDGET NIMES CAISSARGUES 08 92 68 32 04	Hôtel à proximité d'une zone commerciale avec parking fermé. ACCUEIL 24H/24H Possibilité de chambre triple avec 3 lits	A partir de 57 €	9,5 km 10 minutes
CAMPING LA BASTIDE ROUTE DE GENERAC, 30900 NIMES 04 66 62 05 82	Hôtellerie de plein air, le camping de la Bastide propose des hébergements en mobil home de 4 à 10 personnes.	Mobil home de 10 personnes disponibles	13 km 15 minutes



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Partenaires principaux FFSA



Partenaires locaux

